

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°1

**Concession
du Port de Calais**
B.P. 199 - Calais Cedex
Tél. : 03 21 46 00 00

www.calais-port.com

Contribution de la Concession Portuaire

Depuis 1828, date de sa création, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais a toujours été étroitement associée au développement du Port de Calais. En 1883, la Compagnie Consulaire est même devenue officiellement gestionnaire des installations portuaires par délégation de l'Etat.

Au fil du temps la Chambre de Commerce a été amenée à proposer et à accompagner le développement des infrastructures du premier port français de voyageurs (11 millions en 2008) et du premier port continental pour les échanges avec la Grande-Bretagne (40 millions de tonnes de trafic transmanche en 2008).

C'est donc en tant que concessionnaire du port de Calais et en s'appuyant sur plusieurs décennies d'expérience, en particulier dans le secteur des activités transmanche, que la CCIC a étudié puis proposé au Conseil Régional Nord-Pas de Calais* un projet de développement dénommé « Calais Port 2015 » dont l'objectif est à la fois :

- > de donner les moyens à l'Autorité Portuaire de continuer à apporter, avec ce port, des réponses adaptées aux besoins à moyen et long termes des opérateurs ferries et de conforter ainsi le pôle d'excellence transmanche sur notre littoral régional ;
- > de permettre la nécessaire adaptation de l'outil portuaire aux évolutions commerciales et logistiques d'autres segments

de trafic, complémentaires du transmanche ou répondant à des besoins commerciaux et industriels du Calais et de la région Nord-Pas de Calais, en vue d'une plus grande diversification des activités du port et d'une optimisation des retombées économiques de ces activités sur notre territoire.

* La Région Nord-Pas de Calais est propriétaire du port de Calais depuis le 1^{er} janvier 2007 après la mise en œuvre du volet portuaire de la loi de décentralisation de 2003



Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Caractéristiques physiques du projet

Ce projet, repris par l'Autorité Portuaire,** est décrit de manière très complète dans le dossier de débat public et cette note se limitera donc à en souligner deux caractéristiques qui avaient guidé les premières étapes de son élaboration :

> les contraintes de site et l'expérience passée ont conduit à une conception très ramassée du projet en termes d'occupation de l'espace. L'objectif est de tirer parti de la spécialisation reconnue de ce port en matière de cabotage maritime roulier et d'optimiser la consommation d'espaces terrestres et maritimes grâce à une gestion optimisée des flux de véhicules. L'emploi d'outils numériques de simulation a permis de représenter l'enchaînement des escales de

car-ferries et la circulation de chaque véhicule (poids lourd, voiture particulière, autocar...), sur une zone étendue aux différentes voies d'accès au port et jusqu'à l'autoroute A16.

> Les descriptifs actuels montrent que le port TransManche de Calais est déjà et restera, après son extension, le port français le plus compact par rapport à son niveau d'activité, celui où la densité des flux traités est la plus forte. En termes de conception des aménagements du nouveau bassin, le projet a suivi autant que possible la logique de conception du bassin Est, qui avait consisté, dans les années 80, à structurer une lagune naturelle existante et à minimiser les travaux de dragage et de terrassement.

> L'extension vers le Nord des terre-pleins actuels, de façon à gagner les surfaces correspondant aux besoins du nouveau bassin, se fera en grande partie sur l'ancien cordon lagunaire que le port Est actuel n'avait pas entièrement occupé. Le nouveau bassin exploitera largement les fonds naturels au nord de la digue actuelle et sa protection sera assurée par une digue proche des bancs, selon un tracé optimisé vis-à-vis des impacts hydro-sédimentaires.

** Le Conseil Régional s'est prononcé en juin 2008, après examen du projet en séance plénière avec le CESR, en faveur de « Calais Port 2015 »

Anticiper et répondre aux besoins des clients du port de Calais

Les dimensions du nouveau bassin et le potentiel en matière de quais et de surfaces aménageables permettront au port de poursuivre sa politique d'anticipation et d'adaptation aux évolutions des chaînes logistiques intermodales, et de répondre de façon optimale aux besoins exprimés par les opérateurs européens et mondiaux dans les prochaines décennies. En premier lieu, ce projet répondra aux besoins des compagnies maritimes actuelles en ce qui

concerne l'évolution des flux, la part croissante du fret par rapport aux véhicules de tourisme et les nouvelles caractéristiques des car-ferries assurant ce type de liaison.

Il permettra également de compléter l'offre de services pour mieux répondre aux besoins industriels de l'hinterland et pour diversifier l'activité maritime du port pour des marchés complémentaires aux activités de transport rapide des passagers et de fret accompagné,

remorques non-accompagnées, transport de véhicules neufs, unités de charges de type conteneurs 45 pieds, et cela sur un éventail de destinations élargi.

Enfin, ce projet permettra au port de faire face aux évolutions logistiques importantes en matière de développement de la multi-modalité dans les transports intérieurs et ainsi de mieux répondre aux exigences d'un développement durable.

De nouveaux espaces pour garantir une qualité de services

Les espaces du terminal transmanche actuel sont déjà trop contraints pour améliorer de manière sensible l'offre de service pour les passagers et les chauffeurs routiers. L'organisation des parkings d'attente et la gestion des pré-embarquements vont également se compliquer avec l'arrivée de navires de grande capacité chez P&O Ferries dès 2011.

Le projet Calais Port 2015 va permettre au port

de Calais de garantir à ses usagers la pérennité des atouts qui ont fait sa force jusqu'à présent, à savoir la qualité de ses accès, la fréquence de ses départs vers Douvres, un service fiable fonctionnant 24 heures sur 24 tous les jours de l'année et le choix entre plusieurs compagnies maritimes.

Pour le fret, les nouveaux équipements et les nouvelles surfaces disponibles garantiront la

fluidité des accès au port et aux navires malgré la croissance des volumes transportés. Outre une garantie accrue de la sécurité des marchandises transitant par la plateforme portuaire, Calais Port 2015 permettra de proposer aux logisticiens et transporteurs une offre élargie et plurielle en solutions de pré et post-acheminement, ainsi qu'en destinations maritimes.

Un personnel portuaire qui a déjà intégré les exigences, en matière de compétences, du projet « Calais Port 2015 »

La gestion des Ressources Humaines du Port de Calais a beaucoup évolué ces dernières années. Les métiers évoluent et le devront encore pour mettre en adéquation les besoins du Port 2015. La recherche de la polyvalence fait partie des axes de réflexion. Pour préparer ces mutations, un accord de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences est en cours de négocia-

tion. Cet accord tient compte des métiers stratégiques ainsi que des métiers à développer pour garantir un fonctionnement moderne des nouvelles installations.

Les effectifs seront formés aux nouvelles technologies applicables au projet Port 2015, le renforcement des compétences dans les domaines de la maintenance, la sûreté et l'exploitation

constitueront l'axe majeur des plans de formation des années à venir.

Les méthodes de travail, les rythmes de travail ainsi que les effectifs seront étudiés dans un observatoire des métiers mis en place pour anticiper les évolutions et ainsi garantir une gestion optimale des effectifs en rapport avec les contraintes économiques.

Un projet qui intègre les problématiques liées à l'environnement

La CCI de Calais a une démarche volontariste dans l'intégration des problématiques liées à l'environnement. Son adhésion à l'association Ecoports et sa démarche de labellisation PERS (Port Environmental Review System) en cours

viennent renforcer cet engagement. Le projet Calais Port 2015 participe à créer les conditions d'une accélération de ce processus d'amélioration permanente.

La massification du transport en certains

points de passage limite l'empreinte carbone par unité ; elle permet de créer les conditions d'un report modal économiquement viable vers le pré-acheminement ferroviaire. Dans ce même registre, la création des conditions d'accueil de grands navires ferry et roulier participe à limiter les émissions de gaz à effet de serre par tonne de marchandise transportée.

Le pari ambitieux du report modal de la route vers le fer ne peut réussir qu'en s'en donnant les moyens et, en particulier, en offrant de nouvelles surfaces de terre-pleins qui pourront être dédiées à des équipements et des procédures optimisées de gestion des ruptures de charge. Enfin, la construction d'un port neuf permettra une intégration efficiente des énergies renouvelables et des constructions à faible impact environnemental.



Un projet « raisonnablement ambitieux » qui répond au programme de développement du Port de Douvres

La concession portuaire de Calais est la seule en France à avoir pu autofinancer la quasi totalité de ses infrastructures et de ses équipements, ainsi qu'une grande partie des travaux d'investissement et d'entretien du concédant.

Sa capacité d'anticipation et d'innovation, présente dans tous ses programmes de développement et d'investissement, a permis d'accompagner ses clients dans leur croissance, et aux moments clés de leurs choix stratégiques : passage aux passerelles double-pont et à des générations de ferries de plus grande taille, effets de l'ouverture du tunnel sous la Manche, de la fin du duty-free...

Sa spécialisation croissante autour du transmanche, devenu son cœur de métier, a permis au port de Calais de devenir, grâce à son trafic avec le port de Douvres, le leader continental incontesté pour les traversées vers la Grande-Bretagne.

A noter que le port de Douvres a lui aussi engagé un projet de développement portuaire qui conduira à horizon 2015 à la mise en service d'un nouveau terminal disposant de 4 nouvelles passerelles et offrant un doublement des surfaces à terre pour traiter le trafic. Le projet Calais Port 2015 s'inscrit naturellement dans la poursuite de cette stratégie d'anticipation : investir pour accueillir de nouvelles

générations de navires, investir pour être prêt au rendez-vous du report modal des pré et post-acheminements, investir pour garantir la sûreté des chaînes logistiques de demain.

Calais Port 2015, c'est pour les clients du port la garantie d'économies d'échelle générées par la croissance et la modernisation des trafics et la diversification des activités, dans une démarche continue d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de ce port.

Le projet est en lui-même un support nécessaire pour convaincre de nouveaux opérateurs de transport (maritime, ferroviaire ou routier) d'intégrer le port de Calais dans leur stratégie de développement.



Les principales missions exercées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais, concessionnaire du port :

- > Construction, exploitation, maintenance, renouvellement et modernisation des équipements du port de Calais : ceux du terminal transmanche, les outillages de manutention, les hangars portuaires, les équipements pour la plaisance et la pêche... ;
- > La mise en œuvre de la stratégie du concédant par des actions de développement, en cohérence et en partenariat avec les opérateurs maritimes et les entreprises de la communauté portuaire : nouveaux équipements, promotion, défense des intérêts des usagers, recherche de financement... ;
- > La mise en œuvre des mesures exigées par les codes et traités internationaux, notamment au niveau de la sûreté des ports et de la sécurité du transport maritime ;
- > La garantie d'un service public et d'une équité de traitement des usagers, tant au niveau des tarifs que des prestations.

« Calais Port 2015 » un projet essentiel pour l'économie locale et régionale

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015
24 place d'Armes - 62100 Calais
Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99
contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org